

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 16 décembre 2022

L'ASA soutient une approche fondée sur le marché pour l'*open finance*

L'Association Suisse d'Assurances ASA salue les objectifs validés par le Conseil fédéral concernant l'*open finance* en Suisse et se félicite en particulier de la confirmation de l'approche fondée sur le marché. Celle-ci stimule la capacité d'innovation du secteur et favorise l'émergence d'offres d'assurance axées sur la clientèle. Pour faciliter des offres correspondantes dans le domaine de l'*open pension*, l'ASA insiste sur la nécessité d'un développement rapide d'interfaces avec l'AVS. La présentation des prestations des 2e et 3e piliers doit toutefois être laissée au marché libre.

L'Association Suisse d'Assurances ASA salue les objectifs publiés par le Conseil fédéral le 16 décembre 2022 concernant l'*open finance* en Suisse et le choix d'une approche fondée sur le marché. Dans son rapport sur la « Finance numérique » publié en février 2022, le Conseil fédéral a défini plusieurs champs d'action porteurs d'opportunités pour la place financière Suisse, notamment celui de l'*open finance* (finance ouverte).

L'association sectorielle des assureurs privés considère comme positif que le Conseil fédéral renonce à une réglementation anticipée sur le modèle de la nouvelle Directive sur les services de paiement (DSP II) de l'UE. Au lieu de se concentrer sur les aspects techniques et d'obtenir un bilan « coûts/utilité » négatif d'une réglementation, l'accent est mis sur les réels besoins de la clientèle et les forces du marché disposent ainsi de toute latitude pour agir.

Les besoins de la clientèle, le moteur de l'innovation

L'approche fondée sur le marché suivie par le Conseil fédéral a fait ses preuves et est la garante de l'exceptionnelle capacité d'innovation de notre place financière. L'offre d'assurances disponible se développe depuis toujours en fonction des besoins des clients et de leur propre appétence aux risques ainsi que de leur capacité individuelle à les assumer. Lorsque les besoins de la clientèle évoluent, par exemple du fait de la numérisation croissante, l'offre du marché s'adapte en conséquence et propose une nouvelle couverture d'assurance. Fort de cette capacité d'adaptation phénoménale, le secteur de l'assurance contribue largement à la résilience financière et entrepreneuriale de l'économie suisse.

Ce principe se vérifie également dans le cas de l'*open finance*, comme le souligne Urs Arbter, directeur de l'ASA : « Un grand nombre d'initiatives et de projets dans le domaine de l'*open finance*, qu'ils soient dirigés ou soutenus par le secteur de l'assurance, sont autant d'illustrations des réponses innovantes et efficaces

apportées aux besoins changeants ou nouveaux des clients. Une approche fondée sur le marché tient compte de ces évolutions. »

Open pension avec préservation de l'attractivité de la place financière Suisse

Un champ d'application passionnant qui s'ouvre avec l'*open finance*, c'est l'accès numérique aux données de la prévoyance vieillesse. Dans ce contexte, ce que l'on appelle l'*open pension* implique à la fois les pouvoirs publics, les assureurs, les caisses de pension et les établissements bancaires. Les prérequis et les conditions réglementaires diffèrent néanmoins parfois énormément d'un acteur à l'autre, surtout entre la prévoyance vieillesse publique (AVS) et la prévoyance professionnelle et privée relevant du droit privé.

C'est pourquoi l'ASA salue le fait que le Conseil fédéral ait chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) d'examiner la question de savoir comment encourager de manière appropriée l'accès numérique aux données de la prévoyance vieillesse. « Il est essentiel que des interfaces soient rapidement mises en place pour le premier pilier », déclare Sandra Kurmann, directrice de la division des conditions d'exercice au sein de l'ASA. « Les prestataires des deuxième et troisième piliers pourront s'en inspirer pour offrir des produits et des solutions individuelles dans un contexte de libre jeu de la concurrence. » Non seulement les très nombreuses offres qui devraient en ressortir se focalisent sur les besoins des clients, mais elles stimulent aussi la force d'innovation et la compétitivité de l'ensemble de la place financière suisse.

Remarque pour la rédaction

L'Association Suisse d'Assurances ASA représente les intérêts du secteur de l'assurance privée à l'échelle nationale et internationale. Ses membres comptent environ 70 assureurs directs et réassureurs qui emploient 49 900 collaboratrices et collaborateurs en Suisse. Les compagnies membres de l'ASA engendrent 85 pour cent environ de toutes les primes d'assurance générées sur le marché suisse. Le secteur de l'assurance et, par conséquent, l'ASA sont donc des acteurs majeurs de la place économique Suisse. C'est la raison pour laquelle les assureurs privés s'engagent en faveur d'un développement prospère et durable de cette place tant au niveau économique que social et politique et assument ainsi une responsabilité envers l'économie nationale.

Contact avec les médias

Association Suisse d'Assurances ASA

Thilo Kleine, porte-parole

Téléphone : +41 44 208 28 03

e-mail: thilo.kleine@svv.ch

Téléphone du centre opérationnel : +41 44 208 28 28

Le présent communiqué de presse est disponible dans notre *newsroom* sur le site www.svv.ch